



Conseil Paroissial des Affaires Économiques

vendredi 30 janvier 2015, par [Paroisse Sacré-Cœur ADLB](#)

Le conseil paroissial des affaires économiques se réunit tous les deux mois afin d'étudier les questions financières et immobilières concernant la paroisse.

Composé du curé et de quelques laïcs, le conseil paroissial des affaires économiques est le complément de l'équipe d'animation paroissiale avec laquelle il travaille en étroite collaboration. Outre les budgets et comptes, il établit et contrôle l'usage qui est fait des ressources de la paroisse dans une perspective tant matérielle que spirituelle.

- ▶ [Père Guillaume WEHRLE](#)
- ▶ Franck BERGER : trésorier
- ▶ Chantal de RIGAUD : comptable
- ▶ Pierre DURROUX
- ▶ Pierre-Louis de RIGAUD : intendant
- ▶ Philippe ROCHAT
- ▶ [Jean-Paul VILLEDIEU](#) : lien avec les Scouts et Guides de France